

Pêcher intelligent, pêcher durablement



En quelques décennies, avec l'essor du tourisme et l'attractivité des littoraux, la pêche à pied de loisir s'est fortement développée, amenant un nouveau public essentiellement estival et familial à s'adonner à cette activité. Avec 2 millions d'adeptes, c'est **l'une des activités les plus pratiquées sur le littoral français**.

La législation est complexe et peu connue. Environ **80% des pêcheurs à pied ignoraient la taille minimum réglementaire de capture des espèces qu'ils récoltent**.

Le développement de la pratique de pêche à pied de loisir, associé à un manque de connaissance de la réglementation et des pratiques de pêche non respectueuses de l'environnement peut avoir **des conséquences sur la biodiversité, certains habitats fragiles et la qualité écologique des milieux marins littoraux et donc sur la ressource pêchée**. Il est nécessaire d'être vigilant pour que ce loisir perdure dans le respect de l'environnement.

Un projet européen
pour une pêche à pied
récréative durable

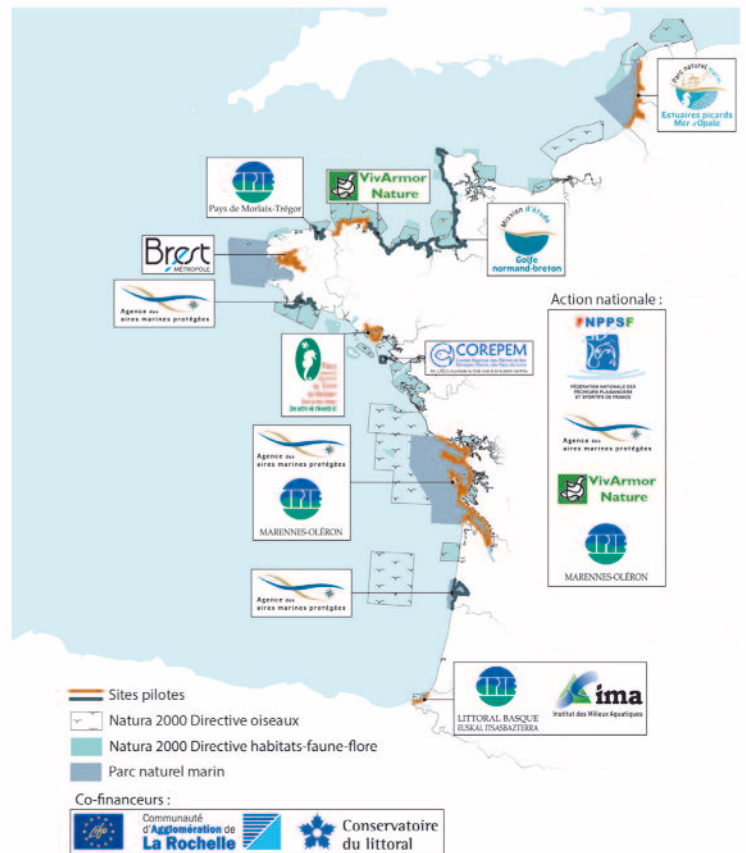
Le projet Life Pêche à pied de loisir a pour objectif d'accompagner les pêcheurs à pied récréatifs à préserver leur activité de pêche dans le respect des estrans. Différentes actions sont mises en place afin de mieux connaître la ressource et sensibiliser les pêcheurs aux bonnes pratiques.

D'une durée de 4 ans (2013-2017), ce projet est cofinancé par la Commission européenne, la Communauté d'agglomération de La Rochelle et le Conservatoire du littoral. Il émane d'une réflexion issue du Réseau national pour une pêche à pied récréative durable, constitué d'associations de défense de la nature et des pêcheurs de loisir, de services de l'Etat, de gestionnaires d'aires marines protégées et de collectivités territoriales.

Un projet national multipartenaire
incluant la FNPPSF

D'ampleur nationale, le projet Life Pêche à pied de loisir est développé sur 11 territoires pilotes, couvrant **100% des régions Manche, Mer du Nord et Atlantique**.

Multipartenaire, ce projet rassemble des dizaines de structures nationales, régionales et locales, formant ainsi un important réseau. Il est coordonné par l'Agence des aires marines protégées. **La FNPPSF est un bénéficiaire associé** aux côtés des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Baie de Morlaix, Littoral Basque et Marennes-Oléron, de l'association VivArmor Nature, du Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins des Pays de Loire (COREPEM), de l'Institut des Milieux Aquatiques (IMA), de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, de Brest métropole et du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.



Fort de son expérience en terme de sensibilisation aux bonnes pratiques et de sa connaissance approfondie de l'estran, le rôle de la FNPPSF dans ce projet est essentiel. Elle s'implique particulièrement dans les actions de **suivi de la ressource exploitée** et de **sensibilisation des pêcheurs à pied de loisir**.

Un pêcheur averti en vaut deux

Suivis de la ressource exploitée

La palourde est un coquillage bien connu. Fortement convoité par les pêcheurs à pied de loisir, récolté par les pêcheurs professionnels, ce bivalve représente un véritable enjeu socio-économique sur plusieurs côtes françaises et a été le sujet de nombreuses études. L'effet de la pêche à pied de loisir sur les populations de palourde reste néanmoins méconnu. Pour répondre à ce manque de connaissance, la FNPPSF s'engage dans une action de science citoyenne (Dérian et Garnier, 2014).

La FNPPSF a programmé un suivi de la dynamique des populations de palourdes entre 2014 et 2016. Trois prélèvements par an sont réalisés sur une dizaine de zones choisies pour leur pertinence sur l'ensemble du littoral, dont quatre territoires pilotes du projet Life Pêche à pied de loisir (Manche Ouest, Rivière de Pont l'Abbé, Ile de Ré et Bassin de Marennes-Oléron). Pour réaliser ce suivi, la FNPPSF s'appuie sur ses adhérents, des pêcheurs

récréatifs bénévoles, qui identifient les zones à échantillonner, réalisent l'échantillonnage et participent à l'interprétation des résultats. Le protocole d'échantillonnage ayant été mis en place par François Dérian.

Les informations acquises sont de plusieurs types : **données sur les spécimens** (taille, nombre) et **sur leur environnement** (température de l'eau, pluviométrie,

type de substrat...).

Ces données permettent d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes :

- Les gisements suivent-ils les mêmes évolutions d'une année sur l'autre et d'un site à l'autre ?
- Y-a-t-il des paramètres environnementaux qui influencent ces évolutions ? Quels sont-ils ?



Sensibilisation et communication

La FNPPSF participe aux actions de sensibilisation et de communication mises en place dans le cadre du projet Life Pêche à pied de loisir en publiant des documents sur les bonnes pratiques et le rappel de la réglementation.

A quoi sert

le Life Pêche à pied de loisir ?

Côté recueil d'informations, les données acquises sur les espèces et les habitats, dont celles recueillies par la FNPPSF, permettent d'approfondir les connaissances sur l'estran, de préciser l'état de certaines zones échantillonnées, de mieux cibler les besoins en sensibilisation, d'évaluer ses effets et d'identifier les besoins en suivis sanitaires.

Côté sensibilisation, ce projet permet de partager les savoirs acquis et de sensibiliser les pêcheurs à pied aux bonnes pratiques avec des messages communs délivrés par l'ensemble des partenaires, au même moment et sur un très large territoire, maximisant l'effet de cette action.

Enfin, le projet intègre les services de l'Etat et l'ensemble des acteurs intéressés par la thématique (pêcheurs à pied de loisirs et professionnels, élus locaux, ONG environnementales, services publics, scientifiques...). Il va permettre le **dialogue entre ces acteurs** et participe au travail d'harmonisation des réglementations françaises.

Pour en savoir plus

- www.aires-marines.fr/Partager/Relations-europeennes/LIFE-Peche-a-pied-de-loisir
- Dérian F. et Garnier P. 2014. Protocole de suivi participatif de la ressource en palourdes prélevées par la pêche à pied de loisir. Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs Français. 13p.

Les partenaires du projet

